

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

À PLUSIEURS ON EST FORT CONTRE LE HARCÈLEMENT



NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr - #NonAuHarcelement

Les Héros CLIP NATIONAL 2019

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Sommaire

Introduction	3
Fiche technique du clip	5
Partie 1 : Repères	9
1 COMPRENDRE	10
Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?	10
Les conséquences	11
Observations scientifiques	11
2 PAROLES D'EXPERTS	12
Fraternité, responsabilité, engagement, par Anne Yeznikian	12
Le harcèlement, un phénomène de groupe ?, par Jean-Pierre Bellon	13
Bouc émissaire et harcèlement : un processus à double entrée, par Rémi Casanova	14
Adopter une posture d'aide envers l'enfant harcelé, par Marie Quartier	15
« On ne peut rien contre l'effet de groupe. »	17
Partie 2 : Activités pédagogiques	18
1 ANIMATION DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES	19
Quelques incontournables pour la mise en place de ces séances	19
Quelques recommandations	19
Cadre pédagogique	19
2 SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES	20
POINT DE VUE Enzo	21
POINT DE VUE Le groupe	22
POINT DE VUE Les adultes	24
Annexes	25
10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves	26
Un programme Non au harcèlement clé en main pour les écoles et les collèges	27
Lexique des notions abordées	28

Introduction

La campagne contre le harcèlement à l'École lancée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse depuis l'organisation des Assises nationales sur le harcèlement à l'École (2 et 3 mai 2011 à Paris), dans la continuité des États généraux de la sécurité à l'École d'avril 2010, s'est transformée en **une véritable politique publique de lutte et de prévention contre toutes les formes de harcèlement, organisée autour de quatre axes : informer, prévenir, former et prendre en charge**. Cet engagement est inscrit dans la loi Pour une École de la confiance qui fait de la lutte contre le harcèlement un principe de droit à l'éducation. La volonté d'éradiquer ce phénomène, qui touche chaque année un peu plus de 5 % de la population scolaire, a été réaffirmée à plusieurs occasions par le ministre Jean-Michel Blanquer.

Nouvelle étape destinée à **mieux structurer encore l'action publique en matière de lutte contre toutes les formes de harcèlement**, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met en œuvre un plan d'actions marqué par 10 nouvelles mesures.

Ce plan d'actions se décline avec un certain nombre d'opérations organisées de la manière la plus uniforme possible sur tout le territoire. Cette politique publique a permis de multiplier et fédérer les acteurs institutionnels et associatifs et d'élaborer des ressources pour guider leur action. Elle a pour ambition de :

- **doter les écoles et les collèges d'un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement entre élèves**, avec la proposition d'un programme inédit à destination des écoles et des établissements pour les élèves, les équipes éducatives et les familles, qui est expérimenté dans six académies avant une généralisation à la rentrée 2020 ;
- **accompagner les écoles et les établissements confrontés à des situations complexes** avec la création d'un réseau départemental d'intervention qui pourra apporter un regard extérieur pour favoriser l'apaisement et l'analyse de ces situations, participer au dialogue partagé, faire émerger des pistes de travail, partager une expertise sur la prise en charge des situations de harcèlement, etc. ;
- **mettre à la disposition des écoles et des établissements scolaires un large éventail de matériels pédagogiques** utiles à la prévention des situations de harcèlement entre élèves.

La cinquième édition de la Journée Non au harcèlement, jeudi 7 novembre 2019, a mis à l'honneur la thématique des **dynamiques de groupe positives** qui permettent d'apporter un soutien actif aux victimes. Le clip de campagne, intitulé *Les héros*, valorise en images le rôle des collectifs et de leur prise de position dans les situations de harcèlement, et prône ainsi les valeurs de respect et de bienveillance au sein d'une école fraternelle. **Le groupe devient un acteur permettant de désamorcer les situations de harcèlement**, par son action bienveillante envers la victime de harcèlement. Il s'agit de casser les dynamiques de groupe néfastes qui permettent au harcèlement de se maintenir dans la durée, entretenant ce rapport de force si nuisible à la victime.

Ce cahier pédagogique a été conçu pour accompagner les professionnels souhaitant sensibiliser les élèves aux dangers des phénomènes de harcèlement. Chaque élève doit pouvoir apprendre à adopter les bonnes postures, afin de briser définitivement la chaîne du harcèlement.

Le clip *Les héros* est un support pédagogique qui offre l'opportunité aux équipes :

- de mieux comprendre ces phénomènes afin d'aborder ces sujets très sereinement avec les élèves ;
- de débattre avec les élèves des problématiques de harcèlement et de cyberharcèlement ;
- de donner la parole aux enfants et aux jeunes en les rendant acteurs de la prévention ;
- de favoriser le respect d'autrui et promouvoir l'École de la confiance en travaillant au développement des compétences psychosociales.

Ces actions de sensibilisation s'inscrivent par conséquent dans le programme d'éducation à la citoyenneté des élèves, et, plus largement, dans le cadre du plan de prévention des violences des établissements.

Fiche technique du clip

Réalisatrice : Laetitia Bertheuil/Rose Carpet

Titre du clip : *Les héros*

Scénario : librement inspiré du Prix coup de cœur des professionnels de la communication 2019, réalisé par les élèves de la classe UPE2A du collège Toulouse-Lautrec de l'Académie de Toulouse

Synopsis : Chaque jour, Anthony assiste impuissant au harcèlement dont est victime Enzo. Bien qu'il sache que ce qui se déroule sous ses yeux est grave, il n'ose pas intervenir de peur de se retrouver lui-même harcelé. Et s'il n'agissait pas seul ? Si aujourd'hui Kahina et Jason se joignaient à lui ? Puisque le harcèlement naît au sein du groupe, pourquoi ne pas imaginer que ce soit le groupe qui ait le pouvoir d'y mettre fin ?

Le mot de la réalisatrice

Scène 1



Ce premier plan offre au spectateur l'image d'un jeune garçon qui a tout pour lui. Il est grand, beau et habillé de façon classique. Je trouvais intéressant de déclencher chez le spectateur cette réflexion : « Il n'a pas l'air d'un élève qui pourrait se faire harceler. » Afin de pouvoir déconstruire le mythe selon lequel il existerait une victime type de harcèlement. C'est une croyance problématique

que celle de penser que les raisons du harcèlement peuvent se lire sur la personne qui en est victime. Cela reviendrait à dire que le harcèlement est lié intrinsèquement à la personne et non au groupe.

La lente avancée de la caméra vers Enzo et l'agitation des élèves autour de lui nous donnent déjà à percevoir la solitude dans laquelle il se trouve.



Scène 2



Dès qu'Enzo sort son portable, on comprend qu'il est victime de cyberharcèlement. On voit que ce qu'il reçoit le met mal à l'aise. Sa réaction nous indique que la situation se répète suffisamment souvent pour qu'il ne soit pas surpris.

Scène 3



Alors qu'Enzo cherche à s'extirper de l'inconfort que provoque la réception de ce message, en se dirigeant vers l'établissement, il se retrouve victime d'un groupe qui a décidé de s'en prendre à lui. Les élèves tentent de lui baisser son pantalon dans un geste à la fois violent et humiliant.

Scène 4



Dès l'instant où les élèves commencent à s'en prendre à Enzo, les plans deviennent bruts et serrés, les mouvements de caméra confus. On se retrouve, comme lui, bousculé et sans repères.

Scène 5



« T'as vu la photo de toi qui tourne ? » : cette phrase permet de faire le lien avec le mystérieux message du début. Le cyberharcèlement et le harcèlement scolaire qu'Enzo subit sont profondément liés. Une fois encore, sa réaction résignée nous laisse deviner la répétition de ces attaques. Il tente mollement de se défendre en répondant que la photo n'est qu'un montage. Ce qui est intéressant dans l'idée du montage, c'est que les élèves se doutent très certainement de la supercherie, mais tout est bon pour blesser Enzo. C'est à nouveau un exemple pour montrer que le choix du profil du harcelé n'est pas forcément lié à une caractéristique ou à un comportement de l'élève.

Scène 6



Sur ce plan, on découvre que la voix off est celle d'Anthony, un élève témoin du harcèlement quotidien subi par Enzo. Autour de lui, le temps se fige ; un procédé qui permet de ressentir à quel point Anthony se retrouve seul, angoissé par la situation. Je voulais que le spectateur ressente combien le harcèlement isole et violente les victimes autant que les témoins.



Scène 7



L'instant s'étire autour d'Anthony qui semble prisonnier et terriblement seul face à son dilemme : ne rien dire, se sentir à l'abri mais accepter de voir un autre souffrir, ou bien s'interposer, prendre un risque et refuser la souffrance de l'autre. Les différents plans sur des élèves à l'arrêt nous laissent craindre leur passivité face au harcèlement d'Enzo et aux états d'âmes d'Anthony.

Scène 8



Rupture... Une mystérieuse voix vient briser le silence et par la même, la solitude d'Anthony. Kahina s'invite dans son questionnement. Elle fait tout basculer en brisant leur isolement respectif et en lui proposant de s'unir pour intervenir.

Scène 9



Alors que le flou symbolise l'incertitude la situation d'Enzo, le focus se fait sur Anthony et Kahina qui sont déterminés à agir.

La composition de ce plan cherche à faire ressentir au spectateur le poids de ce qui est en train de se jouer pour Anthony et Kahina, leur sentiment d'être tout petit face à un conflit dont les conséquences apparaissent floues, indéterminées et donc inquiétantes.

Scène 10



On peut voir, dans ce plan, le rapport de force s'inverser. Les jeunes, qui étaient en train de se moquer d'Enzo, desserrent leurs rangs. Ils ne se retrouvent plus qu'à deux. Du côté du spectateur, les élèves venus prêter main forte à Enzo font front.

Scène 11



Le garçon à l'origine de l'altercation se retrouve isolé, seul dans l'image, comme c'était le cas d'Enzo au début. Les quelques secondes de ce plan permettent au spectateur de percevoir ce que ressent ce jeune. Même s'il a été en situation de harceleur, il a en lui la possibilité d'agir différemment et de devenir, lui aussi, le héros de sa propre histoire.



Scène 12



Ce geste symbolique de rendre le livre à Enzo était important pour montrer que chacun a le pouvoir de décider, à tout moment, de prendre la bonne décision.

Scène 13



Dans ce plan final, on peut voir qu'Enzo est plus que jamais entouré. Parmi les jeunes, on en voit certains qui ont participé au harcèlement ; cela constituait une finalité de cette vidéo. À tout moment, un individu peut décider d'améliorer son rapport aux autres, de devenir une personne meilleure et de se définir par des actions positives. Les actes passés ne nous définissent pas en tant que personne.

Il fallait pouvoir leur reconnaître le droit de s'améliorer sans les stigmatiser pour leurs actes passés.

Le ralenti et la lumière rasante, en contre-jour, sont un clin d'œil aux films de héros. Le mot « héros » a été choisi par les élèves de Toulouse-Lautrec pour parler de l'une de leur camarade qui avait aidé un garçon à se sortir d'une situation de harcèlement. En travaillant sur le scénario, je me suis dit que le mot « héros » était vraiment parfait pour parler de ces jeunes qui prennent position. Un héros est une personne qui se distingue par un courage extraordinaire. En effet, il faut du courage pour s'interposer dans une situation de violence de laquelle on pourrait se tenir éloigné, qui semble hors de contrôle et dont on ignore les conséquences pour soi au quotidien.

Le groupe et son système d'entraide permettent cette résilience collective.



PARTIE 1

Repères



1

COMPRENDRE

– Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?

« Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves inflige un malaise à un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui) ».

Cette définition élaborée par Dan Olweus suggère **trois dimensions importantes permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportements violents : le pouvoir, la fréquence et la nature des agressions.**

Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

On peut considérer qu'il y a harcèlement quand :

- un rapport de force et de domination s'installe entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes ;
- il y a répétitivité : différentes formes d'agressions se répètent régulièrement durant une longue période ;
- il y a volonté délibérée de nuire à la victime, avec une absence d'empathie de la part des auteurs.

Le harcèlement peut devenir un comportement discriminatoire lorsqu'il est lié à un critère de discrimination prohibé par la loi.



Les conséquences

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples :

- décrochage scolaire voire déscolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliquerait 25 % de l'absentéisme des collégiens et lycéens) ;
- désocialisation, anxiété, dépression ;
- somatisation (maux de tête, de ventre, maladies) ;
- conduites autodestructrices, voire suicidaires.

Outre les effets à court terme, le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent : sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.

Observations scientifiques

- D'après les dernières enquêtes Depp, datées de 2017 pour le collège et de 2018 pour le lycée, une légère baisse du phénomène de harcèlement est constatée : - 5,6 % par rapport aux données de 2015.
- Pour autant, la proportion de lycéens victimes de vidéos, photos, rumeurs humiliantes sur Internet est passée de 4,1 % en 2015 à 9 % en 2018. Le cyberharcèlement est davantage subi par les filles d'après la *Note d'information* 18.33 de la Depp (décembre 2018).



Zoom sur le comité national d'experts

Le comité national d'experts est un organe consultatif composé de spécialistes de la question du harcèlement et d'acteurs de terrain, chargé d'apporter son appui dans la mise en œuvre du programme clé en main et dans le suivi de l'expérimentation conduite dans les écoles et établissements des académies pilotes.

Attributions : expertise des ressources pédagogiques proposées par les groupes de travail, analyse des retours d'expérience du déploiement académique du programme.



Fraternité, responsabilité, engagement, par Anne Yeznikian

Le troisième terme de la devise nationale, « fraternité », suppose une qualité de relations interpersonnelles garantie par les lois de la République. **Un corpus**

juridique s'est ainsi progressivement constitué pour interdire les violences, y compris dans la forme plus insidieuse que constitue le harcèlement.

Des textes toujours plus précis prohibent le harcèlement en milieu scolaire (c'est un délit depuis la loi du 4 août 2014), garantissent le droit à l'image et au respect de la vie privée, interdisent la diffusion de photos intimes obtenues avec le consentement du sujet (depuis la loi du 7 octobre 2016), marquent la responsabilité de chaque acteur dans le harcèlement de meute (loi du 3 août 2018).

Tout récemment, l'article 5 de la loi du 26 juillet 2019 Pour l'École de la confiance consacre le droit de chaque élève à vivre sa scolarité sans souffrir du harcèlement.

Mais la fraternité ne se résume pas à l'interdiction de comportements qui portent atteinte aux personnes.

Elle suppose également une interdiction juridique d'indifférence à ce qui arrive à autrui et l'obligation d'agir pour lui porter assistance (l'article 223-6 alinéa 2 du Code pénal trace les contours de cette noble conception de la citoyenneté).

Enfin, le service public, pétri du principe de permanente adaptation, doit développer des politiques publiques homogènes, prévisibles et performatives. Chaque éducateur est invité à incarner au quotidien ces valeurs de respect et d'engagement.

Des jurisprudences constantes rappellent ce qui est attendu des représentants de l'État face à la problématique du harcèlement : la mise en place de protocoles d'évaluation, de prise en charge et de prévention, ainsi que la garantie d'un fonctionnement efficace de ces protocoles.

Tout cela constitue la matrice au sein de laquelle les élèves apprennent, de manière explicite mais aussi par l'exemple, à s'engager pour dire « Non au harcèlement ».



Le harcèlement, un phénomène de groupe ?, par Jean-Pierre Bellon

À l'école, le rôle des pairs est essentiel. Tout se joue, en effet, sous leur regard. **Aussi, le harcèlement prend le plus souvent la forme d'un phénomène de groupe.**

Si le surnom est blessant, c'est parce que toute la classe ou, parfois, toute l'école le reprend ; si la moquerie fait mal, c'est parce que tout le monde rit ; et si la mise à l'écart est très difficile à vivre, c'est précisément parce qu'elle est le fait de tout un groupe, et non celui de quelques individus isolés.

Au sein d'un groupe de pairs, des processus mimétiques sont toujours à l'œuvre : combien de choses fait-on à l'adolescence simplement pour faire comme les autres, pour faire partie du groupe ou pour ne pas en être exclu ? Pourquoi des élèves se moquent-ils de l'un des leurs, pourquoi lui donnent-ils un surnom déplaisant ou prennent-ils part à des brimades ? Est-ce parce qu'ils sont méchants, agressifs ou même pervers ? N'est-ce pas plutôt parce qu'ils imitent les autres, pour faire comme les autres ? On se moque parce que le groupe se moque, on rit parce que tout le monde rit. Le rire au sein d'un groupe est éminemment fédérateur, mais il est en même temps fortement exclusif pour celui qui la cible des moqueries.

De la même manière, pourquoi aucun élève n'intervient-il pour faire cesser les moqueries ou les brimades ? Est-ce parce que ces témoins sont indifférents au sort de leur camarade ? N'est-ce pas plutôt parce que chacun a peur des réactions du groupe ? **Le rire des uns et la peur de tous sont les éléments constitutifs du harcèlement entre élèves.**

Pour venir à bout de ces situations, il est essentiel de défaire la logique du groupe, de réindividualiser chacun de ses membres et de les guider vers des comportements plus solidaires. C'est évidemment tout le rôle de l'éducation qu'assument, chacun à leur place, les familles et les professeurs. C'est aussi ce que font les dispositifs efficaces de traitement des situations, comme par exemple la méthode de la préoccupation partagée qui, par une série d'entretiens individuels avec ceux qui ont pris part aux brimades, les incite à changer d'attitude vis-à-vis de la cible des brimades.





Bouc émissaire et harcèlement : un processus à double entrée, par Rémi Casanova

Le bouc émissaire est un mécanisme auquel échappent peu de groupes. Le monde scolaire n'en est pas épargné. La spécificité du bouc émissaire

réside dans une ritualisation qui s'articule à différents niveaux :

- **il peut être envisagé du côté des victimes**, auquel cas il s'incarne dans des individus, des groupes sociaux ou ethniques voire des institutions. On peut alors le définir de la façon suivante : « Est bouc émissaire celui qui, au prix de son exclusion, est l'instrument de la réconciliation momentanée des membres du groupe. » En d'autres termes, là où le groupe était sur le point de se dissoudre, de se disloquer, le bouc émissaire le rassemble, le ressoude. Cela prend la forme d'une construction autour de trois moments : **la discrimination**, qui finit par distinguer l'ami de l'ennemi, **la stigmatisation** qui lui succède en un rythme d'accusations de plus en plus soutenu, **l'exclusion** enfin, qui porte la construction à son paroxysme en éloignant voire éliminant la victime du groupe ;
- **il peut aussi être envisagé en tant que processus**. Cette approche englobe et dépasse la question des individus. Elle mobilise un certain nombre d'étapes qui trouvent comme fondements les problèmes non résolus (antagonismes réels), les rivalités plus ou moins institutionnalisées, les inimitiés personnelles plus ou moins assumées, les tabous à préserver au détriment des missions.

Le harcèlement trouve sa pleine place dans la construction de la figure du bouc émissaire comme dans le processus. Il est à la fois une modalité de l'exclusion, de même qu'il traduit la focalisation puis l'emballement mimétique dont le bouc émissaire est la cible.

La coopération comme prévention du harcèlement

La coopération est une notion essentielle dans l'expérience des sociétés et des groupes qui survivent, vivent et se développent. Elle représente un principe fondateur des organisations qui luttent, par la prévention, contre le harcèlement. En effet, ce qu'elle stipule en théorie comme en pratique se situe aux antipodes de ce que représente le harcèlement. *A minima* elle permet la vie sociale apaisée dans un vivre-ensemble respectueux des différences mises au service d'un projet commun. Bien pensée, elle va beaucoup plus loin. Elle bâtit une société enrichie par un vivre-ensemble valorisant des différences investies dans des projets communs. Ainsi elle réunit, rassemble, invite à l'humilité, réduit les rivalités, annihile les stéréotypes, les préjugés et les a priori.

Mais attention, **la coopération, valeur fondatrice de prévention du harcèlement, ne se décrète pas**. Elle est une construction dans les projets concrets du quotidien. Elle englobe et dépasse les bonnes volontés et postures individuelles, par ailleurs déterminantes, dès que le cadre institutionnel est malmené. La coopération ne prévaut sur la concurrence, la jalousie, la peur, la stigmatisation et le rejet que si le contexte en crée la nécessité, s'il oblige à la complémentarité, à l'échange, à la réciprocité. Nous en tirons l'enseignement que l'École, dans son fonctionnement, se doit de créer auprès des équipes et des élèves les conditions de l'émergence de la coopération. Ainsi, la coopération ne requiert pas l'adhésion : elle la crée. Elle ne nécessite pas de la confiance : elle la génère, puis la renforce, en la mettant à l'épreuve des projets réalisés ensemble. Dans cette optique, prévenir le harcèlement en milieu scolaire revient à développer une pédagogie de la coopération.



Adopter une posture d'aide envers l'enfant harcelé, par Marie Quartier

Les élèves victimes de harcèlement scolaire ne sont pas différents des autres, contrairement à ce que l'on croit communément. Ils sont tout simplement prisonniers d'un piège qui finit par donner l'impression à tous, y compris à eux-mêmes, qu'ils sont différents. La réalité est que **tout enfant, tout adolescent, quel qu'il soit, peut un jour ou l'autre devenir la cible des brimades d'un groupe.**

Apporter de l'aide à un élève harcelé et à sa famille est extrêmement délicat.

Plusieurs écueils sont à éviter.

La première erreur serait de penser que l'enfant harcelé est intrinsèquement plus fragile ou différent des autres, et que c'est pour cela qu'il est harcelé.

C'est le risque des interprétations sociologiques, du type « c'est parce qu'il vient d'un milieu différent », ou psychologisantes, du type « c'est parce qu'il est à haut potentiel », ou « hyperactif », ou quoi que ce soit d'autre. Non, ce n'est pas pour cela qu'un enfant est la cible de harcèlement. Il est très important de sortir de cette manière de penser car elle ne conduit qu'à refermer définitivement le piège sur l'élève. En effet, si nous considérons que c'est pour des raisons intrinsèques à sa personne ou à sa condition sociale qu'il est harcelé, ne sommes-nous pas en train de valider le point de vue de ses harceleurs, au moins sur un point, qui est celui de sa prétendue différence, alors que cet élève aspire plus que tout à appartenir au groupe, à se sentir comme les autres ? Et quelle sera notre marge de manœuvre, si nous raisonnons ainsi ? Sans compter que les élèves harcelés détestent qu'on les prenne en pitié pour ce qu'ils sont, cela leur est insupportable.

La deuxième erreur, face à une situation de harcèlement scolaire, est de vouloir donner tout de suite des conseils à l'élève cible et à sa famille, alors qu'ils n'en ont pas demandé. Car ce n'est pas de conseils qu'ils ont d'abord besoin. Ils en reçoivent déjà trop, et cela fait partie de leur souffrance. Quel enfant harcelé n'a pas entendu dans la bouche d'un camarade ou d'un adulte des paroles malheureuses du type « Mais pourquoi te laisses-tu faire ? Défends-toi ! » Comme si c'était simple... Effectivement, cela paraît simple à ceux qui sont à l'extérieur ! Donner des conseils à l'enfant cible et à sa famille revient à dire « tu ne fais pas ce qu'il faut, vous ne faites pas ce qu'il faut » et « moi qui comprends tout, je vais vous expliquer ce que vous devez savoir sur votre situation ». C'est non seulement outrepassant mais profondément maltraitant. Seul l'enfant victime des brimades sait ce qu'il vit. Et sa famille est aux premières loges de cette souffrance, elle n'a pas besoin de leçons.

Il est vrai que ce que vit l'élève cible le conduit à perdre confiance en lui et à devenir de plus en plus maladroit. Sa famille, inquiétée et trop souvent culpabilisée, a, elle aussi, souvent tendance à intervenir de manière inefficace. On peut être tenté de vouloir changer les choses en leur expliquant comment se conduire. C'est extrêmement dangereux, car **tout conseil risque de les fragiliser davantage, en leur donnant l'impression qu'ils ne font pas ce qu'il faut et que tout cela est leur faute.** Or, ce dont a besoin de manière urgente et vitale l'enfant harcelé, et cela est vrai aussi pour sa famille, c'est de sentir qu'on a de l'estime pour lui et qu'on ne valide en aucune manière le point de vue de ses intimidateurs. Sans quoi, on entretient soi-même le piège du harcèlement.

Ce dont ont besoin les élèves harcelés comme leurs parents, c'est de se voir offrir une relation d'alliance. Au sein de chaque établissement scolaire, il faudrait que quelques professionnels maîtrisent parfaitement ce type d'aide qui permet de désamorcer le piège du harcèlement. La relation d'alliance consiste à rejoindre le point de vue de l'enfant harcelé, sans jugement, sans a priori, en prenant très au sérieux son vécu, ses réticences et ses demandes. Cela ne veut pas dire qu'on devient son bras armé et qu'on fera tout ce qu'il veut qu'on fasse. Mais on veillera à ne pas faire ce qu'il ne veut pas qu'on fasse et qui pourrait lui nuire. Pour commencer, on préservera la confidentialité la plus stricte sur sa situation et on ne donnera pas de conseils, ni à l'élève ni à sa famille, sauf s'ils le demandent. Ensuite, on évitera les phrases suivantes, qui sont devenues insupportables aux oreilles des élèves harcelés : « Tu es sûr qu'ils le font exprès ? Tu ne les cherches pas un peu ? Fais comme si tu n'entendais pas ! Ne dramatises pas, ce n'est pas si méchant ! Fais quelques efforts pour t'intégrer », etc. Non, ce que l'élève cible a besoin d'entendre, c'est : « Ce que tu vis est insupportable et inacceptable » ; « Tu as de bonnes raisons de ressentir ce que tu ressens, de percevoir ce que tu perçois, de réagir comme tu réagis » ; « Moi, à ta place, je n'aurais pas fait mieux » ; ou encore « Tu subis toutes ces choses depuis des semaines, des mois, des années, et tu es là, présent, essayant de faire de ton mieux, quel courage ! »

Valoriser l'élève et sa famille, de manière juste et sincère ; les rejoindre avec empathie et sans jugement pour bien comprendre ce qu'ils vivent ; se montrer prudent et respectueux, pour ne pas les heurter davantage par des conseils déplacés et prématurés : tels sont les enjeux de la relation d'alliance, qui a la vertu de briser cette solitude dramatique des élèves cibles du harcèlement scolaire. Une fois qu'une telle relation est solidement installée, alors les conseils avisés peuvent être proposés. Mais, dans un certain nombre de cas, la relation d'alliance suffit. En effet, elle revalorise tellement l'élève qu'elle lui permet d'amorcer un changement de posture face à ses camarades et ainsi d'accomplir sa part du travail pour sortir du piège du harcèlement.



« On ne peut rien contre l'effet de groupe. »

Extrait du guide *Le harcèlement entre élèves : le reconnaître, le prévenir, le traiter*¹

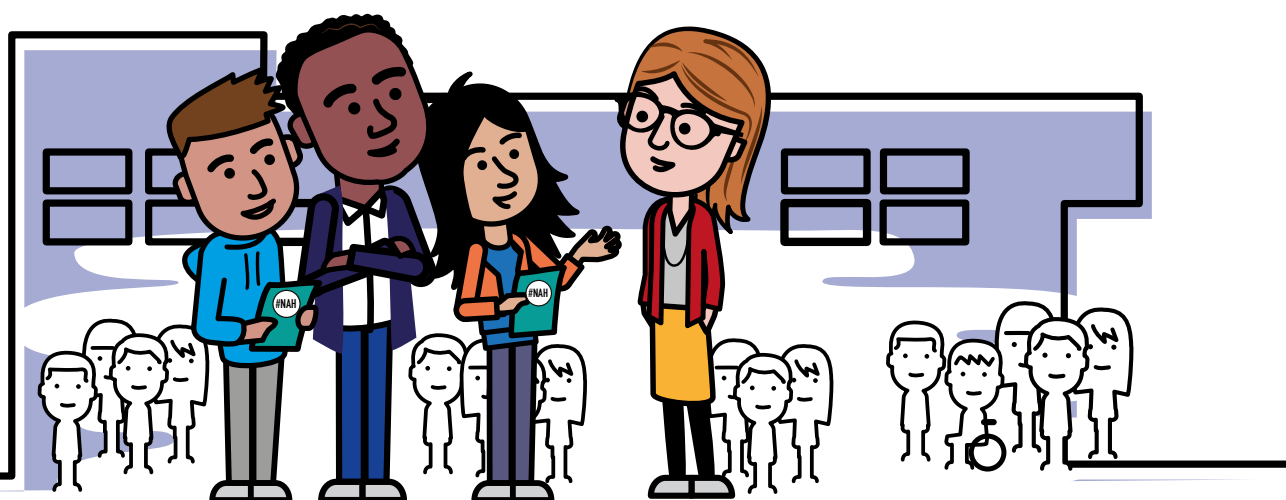
Au contraire, apprendre à vivre ensemble est l'un des objectifs de l'École, qui ne saurait se satisfaire en son sein d'une inversion des valeurs qu'elle est censée porter et incarner. C'est pourquoi, il est important que chacun perçoive l'importance et la gravité du harcèlement, non seulement à titre individuel, mais également au titre de la collectivité. La communauté éducative doit avoir toujours conscience de deux données essentielles :

- ce n'est pas parce qu'on met des enfants ensemble qu'ils forment un groupe. La création d'un groupe doit se faire autour de valeurs positives, ce qui nécessite une régulation : les valeurs du groupe doivent être édictées par un adulte dans le cadre de son action éducative et les règles qui en régissent le fonctionnement doivent être répétées régulièrement ;
- tout groupement d'enfants sans régulation a tendance à s'auto-organiser sur le principe de l'homéostasie, c'est-à-dire en éliminant les plus grandes différences (exemple : le roman de William Golding, *Sa Majesté des mouches*). Lorsque des élèves ne peuvent ou ne veulent pas être exclus du groupe, ils se voient assigner une place particulière qui permet ainsi de ne pas mettre en péril le fonctionnement du groupe et deviennent alors des boucs émissaires. Cette organisation est d'autant plus rigide que les enfants ou adolescents traversent les périodes clés de la construction de leur identité, celles où ils ont le plus besoin de s'affirmer. Veiller à la constitution d'un groupe d'enfants élèves est donc un préalable indispensable pour prévenir le phénomène du harcèlement.

¹ Date de parution : janvier 2012. Rédaction : Nicole Catheline, pédopsychiatre, en collaboration avec : Éric Debarbieux, professeur des universités ; le médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ; la direction générale de l'enseignement scolaire et l'inspection générale – établissements et vie scolaire.

PARTIE 2

Activités pédagogiques



1 ANIMATION DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Quelques incontournables pour la mise en place de ces séances

- Créer un climat propice à la bienveillance : pas d'évaluation ni de jugement.
- Si nécessaire, aménager la salle de classe.
- Laisser chacun formuler ses impressions, ses pensées, ses ressentis et ses questions en étant respecté : personne ne peut être interrompu.
- Respecter les limites de la liberté d'expression : pas de propos injurieux, pas de moquerie.
- Faire émerger les représentations/la parole, mais nul n'a obligation de parler.
- Écouter les autres : tout le monde doit pouvoir prendre la parole.
- S'engager à ne pas répéter les propos échangés pendant l'atelier, en particulier ceux qui auraient trait à la vie privée.

Quelques recommandations

- Solliciter l'appui d'un autre collègue pour animer les séquences.
- S'appuyer sur les ressources du site Non au harcèlement.

Cadre pédagogique

- Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Enseignement moral et civique (EMC).
- Éducation aux médias et à l'information (Émi).
- Parcours citoyen.



SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Objectifs

- Faire connaître aux élèves les différentes ressources à leur disposition.
- Comprendre le phénomène du harcèlement et ses effets négatifs.
- Repérer les comportements harcelants, les lieux dans lesquels le phénomène se déroule.
- Comprendre le rôle des différents protagonistes.
- Reconnaître que les protagonistes peuvent changer de rôle.
- Trouver des stratégies que victime et témoin pourraient adopter pour prévenir le harcèlement et y mettre fin.
- Faire réfléchir les élèves à l'usage des rumeurs, des insultes, etc.

Question 1

Que sais-tu du harcèlement entre élèves ? Peut-on considérer que des moqueries entre élèves sont des violences ?

Question 2

« Remue-ménages » afin de faire émerger une définition du harcèlement.

Faire une synthèse des échanges pour caractériser le phénomène selon ces trois catégories :

Répétition	Disproportion des forces	Violences

Dégager une définition générale :

Le harcèlement c'est :

.....

.....

.....





POINT DE VUE Enzo



Question 1

Enzo est-il victime de harcèlement ?

Question 2

Quelle est la cause du harcèlement subi par Enzo ?

Question 3

Selon vous, que ressent Enzo ? Pourquoi ne réagit-il pas ?

Question 4

De quelle forme de harcèlement est-il la cible ?

Lister les actions négatives/agissements qu'il subit.

Question 5

« T'as vu la photo de toi qui tourne ? »

Y a-t-il une différence entre harcèlement et cyberharcèlement ?



Question 6

Confronté à un harcèlement quotidien, que risque-t-il d'arriver à Enzo si personne ne l'aide ?





POINT DE VUE Le groupe

Question 1

Selon vous, qui est responsable du harcèlement d'Enzo ?

Question 2

Débatte en classe sous forme de plaidoirie autour de :



Les spectateurs sont-ils acteurs du harcèlement ?

- ### Question 3

Quand on agit en groupe, la responsabilité de nos actes est-elle moins importante ? S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective ?

- ### Question 4

Un élève intervient. Il s'agit d'Anthony.

Pourquoi hésite-t-il à intervenir ?



- ### Question 5

Que provoque l'intervention de Kahina ?



Question 6

Partagez-vous ce point de vue :
« À plusieurs on est plus fort contre le harcèlement » ?



Question 7

« Ce n'était pas pour être méchant » ou « Direct les grands mots ! »

Que pensez-vous de ces réactions ? Pourquoi le harcèlement est-il très souvent considéré comme un jeu par les élèves ?

Question 8

Pourquoi Ayrton, l'auteur des faits de harcèlement, conteste-t-il ce mot de « harcèlement » ?



Question 9

Face au groupe, son comportement change-t-il ? Que ressent-il ?



- **Question 10**

Est-il à son tour rejeté par le groupe ? Pourquoi ?

- **Question 11**

D'après vous, Kahina, Jason et Anthony sont-ils des héros ?
Qu'est-ce qu'un héros selon vous ?



- **Question 12**

Porter assistance à autrui, est-ce une forme d'héroïsme ? Que dit la loi ?



POINT DE VUE Les adultes

- **Question 1**

Si vous êtes confronté à une situation de harcèlement, à qui pouvez-vous en parler ?

- **Question 2**

Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte ?

- **Question 3**

Est-ce que soutenir et aider son camarade, c'est « balancer » ?

- **Question 4**

En tant qu'élèves, qu'attendez-vous des adultes ?

- **Question 5**

Connaissez-vous le 3020 ? Le 0800 200 000 ?



Annexes

10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves



Mesure effective

INSCRIRE dans le Code de l'éducation le droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement



Mesure effective

AIDER les écoles et les établissements via un **réseau départemental d'intervention** en cas de situation de harcèlement complexe



6 académies pilotes en 2019

PROPOSER un programme anti-harcèlement clé en main aux écoles et aux collèges généralisation en 2020

- + **Équipe ressource formée** à la prise en charge des situations de harcèlement
- + **10 h d'apprentissages par an** pour les élèves des cycles 2, 3 et 4
- + **Mallettes pédagogiques** pour les enseignants et les élèves ambassadeurs
- + **Kit d'information** à distribuer aux parents d'élèves
- = **Label NonAuHarcèlement**



Mesure effective

S'APPUYER sur un **comité d'experts national contre le harcèlement** pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, aux élèves et aux familles



À venir

CRÉER une plateforme nationale pour **identifier les intervenants à contacter** dans le cadre d'actions de prévention (associations, etc.)



CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE

En cours

MESURER la qualité du climat scolaire, en **incluant explicitement le harcèlement**, dans l'évaluation des établissements



Mesure effective

INSTITUER dès le CP un prix Non au harcèlement

LANCER une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré



En cours

FORMER l'ensemble des acteurs à la prévention du harcèlement



Printemps 2020

ORGANISER en France un **colloque international**

PRENDRE l'initiative d'une **convention internationale d'engagement** des pays contre le harcèlement entre élèves



Mesure effective

ÉTENDRE les horaires de la plateforme Net écoute dédiée au cyberharcèlement

0800 200 000

NON AU HARCÈLEMENT

Un programme **NON AU HARCÈLEMENT** clé en main pour les écoles et les collèges

Écoles et collèges

Une communauté engagée

- **Équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement :** enseignants, psyEN, infirmiers, CPE...
- **Des parents sensibilisés** aux signes du harcèlement
- **Élèves ambassadeurs**



Des actions

- **10 h d'apprentissages par an** consacrés à la question du harcèlement pour les élèves de cycles 2, 3 et 4
- **Protocole de prise en charge** des cas de harcèlement
- **Réunions annuelles de sensibilisation** des parents et des personnels
- **Participation à la Journée Non au harcèlement**
- **Participation au concours Non au harcèlement**



Des outils

- **Kit de communication** (affiches, flyers, etc.)
- **Guide à distribuer aux parents d'élèves** (fiches conseil, numéros d'appel, etc.)
- **Enquête de climat scolaire** avant et après la mise en place du programme
- **Label NonAu Harcèlement**



Ministère

- conception et suivi du programme

Conseil de l'évaluation de l'École

- définition d'indicateurs

Comité d'experts

- contribution aux contenus diffusés

Rectorat

- 2 référents harcèlement :
 - formation des équipes
 - formation des élèves ambassadeurs
 - enquêtes locales de climat scolaire

DSDEN

- 3 référents harcèlement : suivi du traitement des cas de harcèlement

Réseau départemental d'intervention sur site

- équipes mobiles de sécurité, conseillers techniques de service social, référents harcèlement : gestion des situations complexes

Signalements des familles

- **Harcèlement à l'école** **3020** en cas de fait avéré, déclenchement de l'application Stop harcèlement
- **Cyberharcèlement** **0 800 200 000** suppression des commentaires en moins de 2 heures

Déploiement

- **Rentrée 2019** : lancement du nouveau dispositif de lutte contre le harcèlement entre élèves
- **2019-2020** : déploiement du dispositif dans toutes les académies

Lexique des notions abordées

CESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

CVC : conseil de la vie collégienne.

Cyberharcèlement : acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule. Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, sites de partage de photographies, etc.

Délit : infraction à la loi punie d'une peine pouvant aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement et/ou d'une amende.

Discrimination : fait de distinguer un groupe humain des autres.

Empathie : fait d'être en capacité de se mettre à la place de l'autre afin de comprendre ce qu'il vit ou ressent.

Harcèlement : « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves inflige un malaise à un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui) ». Cette définition élaborée par Dan Olweus suggère trois dimensions importantes permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportements violents : le pouvoir, la fréquence et la nature des agressions.

Harcèlement sexuel : fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant ou bien qui créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Est également assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave, dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, pour soi-même ou pour un tiers. Le harcèlement sexuel est un délit puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Harcèlement sexiste : forme de harcèlement reposant sur le rejet de la personne victime en raison de son genre.

Homophobie : peur ou haine de l'homosexualité.

Prévention : ensemble des mesures préventives contre certains risques.

Sexting : pratique qui consiste à envoyer des photos/vidéos intimes, généralement via des textos, une application de messagerie ou un réseau social. Lorsqu'un tiers, qu'il soit le destinataire de ces photos/vidéos ou non, diffuse ces images sans le consentement de la personne présente sur ces images, on parle de *sexting* secondaire, de *sexting* non consenti ou de *revenge porn*.

Sexisme : attitude de discrimination fondée sur le sexe.

Stigmatisation : processus de dévalorisation qui catégorise des personnes ou des groupes minoritaires, différents ou défavorisés. Le stigmaté est une marque péjorative attribuée à une personne ou un groupe de personnes.

Violences physiques : emploi de la force ou de la brutalité sur quelqu'un.

Violences verbales : injures, injonctions visant à humilier ou à rabaisser quelqu'un.

Pilotage et coordination générale du dossier :

Mission en charge de la prévention des violences en milieu scolaire -
Direction générale de l'enseignement scolaire.

Ont participé à la rédaction de ce guide :

- les membres du comité d'experts : Jean-Pierre Bellon, Rémi Casanova, Marie Quartier, Anne Yeznikian ainsi que la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur Catherine Bizot Becchetti ;
- la délégation à la communication ;
- la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance ;
- Laetitia Bertheuil, Rose Carpet, Groupe M6.

Suivi éditorial :

Délégation à la communication

Conception graphique :

opixido

Que soient remerciés ici toutes celles et tous ceux qui ont contribué à son élaboration.

NonAuHarcelement.education.gouv.fr

—
**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**
—

